

Université Laval, le 6 mars 2020

Aux membres du Conseil d'administration
Aux associations membres

Vous êtes, par la présente, convoquées et convoqués au collège électoral 2020, qui se réunira afin d'élire les membres du comité exécutif de la CADEUL pour le mandat 2020-2021. Le collège se déroulera **vendredi, le 20 mars, à 13h, au local 1160 du pavillon Abitibi-Price.**

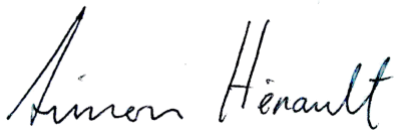
Chaque nouveau membre du conseil d'administration ainsi que chaque association membre dispose d'un vote pour l'élection de chaque poste. Les déléguées et délégués des associations membres doivent avoir en main le formulaire de procuration joint au présent envoi. **Ce formulaire n'est pas le même que pour le Caucus des associations étudiantes.**

Les postes suivants sont en élection :

- présidence;
- vice-présidence aux affaires institutionnelles;
- vice-présidence à l'enseignement et à la recherche;
- vice-présidence aux finances et au développement;
- vice-présidence aux affaires socioculturelles;
- vice-présidence aux affaires externes;
- vice-présidence aux affaires internes.

Pour pouvoir être élue ou élu au comité exécutif, vous devez être étudiante ou étudiant au premier cycle à l'Université Laval, et avoir rempli les exigences prévues au formulaire de mise en candidature disponible au bureau de la CADEUL, au local 2265 du pavillon Maurice-Pollack.

Pour une question ou un commentaire, ainsi que pour une description des postes, vous pouvez vous adresser à la présidence ou au secrétariat d'élection, à l'adresse elections@cadeul.ulaval.ca ou au poste téléphonique 409302. Vous pouvez également aller sur le site : http://www.cadeul.com/elections_cadeul/



Simon Hénault
Président d'élection



Bénédicte Desbiens
Secrétaire d'élection



CADEUL

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Collège électoral 2020

20 mars 2020, 13h.

Local 1160, pavillon Abitibi-Price

Projet d'ordre du jour

-
1. Ouverture de la séance
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Déroulement du collège électoral
 4. Élections des scrutatrices et des scrutateurs
 5. Présentation des candidats
 - 5.1. Présidence
 - 5.2. Vice-présidence aux affaires institutionnelles
 - 5.3. Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche
 - 5.4. Vice-présidence aux finances et au développement
 - 5.5. Vice-présidence aux affaires socioculturelles
 - 5.6. Vice-présidence aux affaires externes
 - 5.7. Vice-présidence aux affaires internes
 6. Scrutin
 7. Annonce des résultats
 8. Clôture de la séance